

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

N° entrée :

N° encaissement :

N° réf./dem. :

1 – Identification du demandeur ou de l'acheteur

Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Individu

Masculin Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Québec
Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur*

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par télécopieur ou par courrier électronique tout document qui m'est destiné au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courrier électronique inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Nature de la demande

Sélectionnez la demande que vous introduisez :

	Sections à remplir		Sections à remplir
Demande de permis	3A, 4, 5	Modification de permis	3B, 3C, 4, 5
Renouvellement de permis	3A, 3B, 4, 5	Maintien de permis	3B, 5
Transfert de permis	3B, 4, 5		

3 – Description de la demande

A – Service de traversier (Service de transport maritime de passagers qui comprend l'embarquement roulier des véhicules automobiles par les passagers.)

Désirez-vous offrir un service de traversier ? Non Oui

B – Numéro du permis visé(s) (Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Numéro	Numéro	Numéro
--------	--------	--------

C – Description des modifications demandées

4 – Description des navires et des principaux ports d'embarquement

Fournissez les renseignements pour chacun des navires visés par la demande.

(Si l'espace alloué est insuffisant, utilisez une annexe.)

Nom des navires	N° d'immatriculation ou de permis de petit bâtiment	Capacité (nombre de passagers excluant l'équipage)	Jauge brute (tonneaux)	Principal port d'embarquement (nom de la municipalité)

5 – Déclaration et signature

J'atteste que je dispose d'un équipage qui possède des connaissances et une expérience pertinentes lui permettant d'exercer avec compétence l'activité pour laquelle je demande ce permis.

Je déclare solennellement que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour
-----------	---------------------	-------	------	------

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Documents exigés

Pour une première demande déposée à la Commission :

Si vous êtes une personne morale, une société ou un copropriétaire, vous devez joindre :

- ✓ Liste de vos actionnaires, associés ou copropriétaires jusqu'à l'identification des personnes physiques. Cette liste doit contenir les nom et prénom, ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé et copropriétaire.

Pour une demande de permis, de renouvellement de permis, de modification de permis ou de transfert de permis :

- ✓ Certificat d'assurance attestant que chacun des navires pour lequel vous demandez un permis est protégé, pendant la période de validité du permis, par une police d'assurance responsabilité civile maritime, protection et indemnité, pour une limite de garantie minimale :
 - a. de 5 000 000 \$ pour les navires d'une jauge brute supérieure à 5 tonnes ou d'une capacité supérieure à 12 passagers ;
 - b. de 1 000 000 \$ dans les autres cas.

Copie certifiée conforme d'un avenant aux polices d'assurance qui précise que celles-ci ne peuvent être annulées, ni la couverture réduite sans qu'un avis écrit de 30 jours ne soit donné officiellement au Secrétariat de la Commission à son siège social.

- ✓ Certificat d'inspection de navire délivré par Transports Canada établissant que chacun des navires utilisés pour fournir le service satisfait aux exigences du Service canadien d'inspection des navires, pour les navires d'une jauge brute supérieure à 5 tonnes ou d'une capacité supérieure à 12 passagers ou;
Lettre de conformité émise par un inspecteur de navire de Transports Canada ou par un expert maritime reconnu par Transports Canada confirmant le respect de la réglementation sur les petites embarcations et incluant un avis tant sur la capacité du navire que sur l'aptitude de l'équipage à exercer l'activité commerciale pour le territoire concerné, pour tout autre navire. À cet effet, l'usage de la lettre de conformité ci-jointe est recommandé ou;
Le document « Programme de surveillance et d'inspection des petits bâtiments » émis par Transports Canada.
- ✓ Preuve établissant la nécessité urgente et réelle d'un service additionnel pour chacun des navires qui sera utilisé (nouveau service de traversier).
- ✓ Document faisant foi de la transaction incluant la description du navire (transfert de permis).
- ✓ Certificat de décès, s'il y a lieu (transfert de permis).
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Tout autre document pertinent à l'appui de votre demande.

Pour une demande de maintien de permis (personne morale ou société) :

- ✓ Liste des anciens et des nouveaux actionnaires de la compagnie avec le nombre d'actions pour chacun.
- ✓ Liste des anciens et des nouveaux associés avec le pourcentage d'actifs pour chacun.
- ✓ Document faisant foi de la transaction.
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.

Informations importantes pour le titulaire de permis

- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans les navires servant au transport ou dans les conditions et les restrictions d'exploitation de votre permis, faire modifier votre permis par la Commission avant de poursuivre vos activités.
- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans la qualification de votre équipage ou dans votre police d'assurance, informer la Commission et suspendre vos activités jusqu'à ce que la preuve documentaire au dossier permette à la Commission de maintenir votre permis.
- ✓ Vous devez afficher une copie de votre permis en permanence en vue du public sur le site d'embarquement ou sur le navire à un endroit visible du quai d'embarquement.

Informations importantes pour le renouvellement de votre permis

Un permis de transport maritime de passagers est délivré pour une période maximale d'un an et expire le 31 mai de chaque année. **Lorsque le 15 juin, le permis n'a pas été renouvelé en raison de l'insuffisance de la preuve documentaire au dossier, le demandeur doit payer un droit additionnel de 200 \$ et compléter le dossier dans le délai que la Commission lui indique.**

Renseignements généraux

Transmettre le formulaire accompagné du paiement et des documents exigés :

Par Internet

Vous devez remplir le formulaire à l'écran et le sauvegarder. Accédez ensuite au service « Transmission d'une demande » via notre site Internet www.ctq.gouv.qc.ca

Par la poste

Bureau de Montréal
Commission des transports du Québec
545, boulevard Crémazie Est
10^e étage, Bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Bureau de Québec
Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy,
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Par télécopieur

514 873-4720

418 644-8034

Ligne sans frais

1 888 461-2433

Adresse de courrier électronique

courrier@ctq.gouv.qc.ca